R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

SÉNAT

Lille, le 22 mai 2025

Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Michelle Gréaume

Alexandre Basquin

SENATEURS
DU NORD

Sénat :
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Permanence parlementaire
18, rue d'Inkermann
59000 LILLE

Contacts :

m.greaume@senat.fr
a.basquin@senat.fr

Monsieur le Premier ministre,

Nous tenons à attirer votre attention sur le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales, plus connu sous l'acronyme « Dilico ». Ce dispositif, instauré par la loi de finances pour 2025, suscite une vive inquiétude et une profonde indignation parmi les élus locaux.

Le « Dilico », présenté comme une mesure visant à faire contribuer les collectivités les plus riches au redressement des finances publiques, se révèle en réalité profondément injuste. En effet, ce dispositif repose sur des critères qui ne tiennent pas compte de la réalité socio-économique des territoires concernés. Ainsi, la ville de Trith-Saint-Léger, une des 45 communes du département du Nord impactées par cette mesure, qui compte à peine plus de 6 000 habitants et où le taux de pauvreté est de 6 points supérieur à la moyenne nationale, pourrait perdre plus de 250 000 euros.

Les mesures s'enchaînent sans grande cohérence. Après la contribution au redressement des finances publiques, la suppression de la taxe d'habitation puis de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, l'État met en place un nouveau dispositif pour assurer une péréquation entre les territoires.

Or, le « Dilico » ne touche pas uniquement les collectivités riches, mais aussi des territoires déjà en difficulté financière. Cette mesure, loin de contribuer à la justice fiscale, aggrave les inégalités et met en danger l'équilibre budgétaire des collectivités locales.

Par ailleurs, nous dénonçons le manque d'information de la part des services de l'État auprès des collectivités concernées. Nombre d'entre elles ont été contraintes d'adapter leur budget ou de le revoir à la baisse en dernière minute. Une situation qui met en péril des pans entiers de services publics locaux et menace des projets déjà engagés.

SÉNAT

Nous vous demandons donc, Monsieur le Premier ministre, de prendre les mesures nécessaires pour revoir ce dispositif en concertation avec les élus locaux. Il est essentiel que l'État accompagne les collectivités territoriales dans leurs efforts pour maintenir des services publics de qualité et soutenir l'économie locale, plutôt que de les pénaliser davantage.

Nous restons à votre disposition pour échanger plus en détail sur ce sujet et vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Michelle Gréaume
Sénatrice du Nord
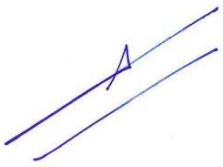
Alexandre Basquin
Sénateur du Nord